Image not found or type unknown

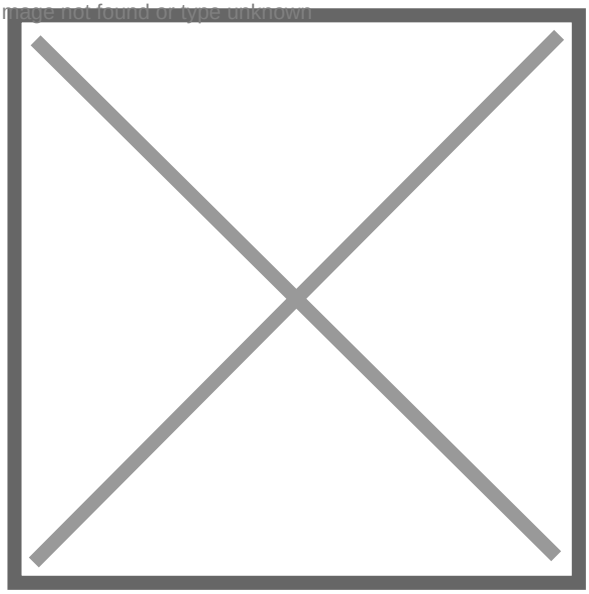

Que faire et que va-t-il se passer???

Par **Sasa8**, le **19/05/2008** à **00:40**

bonjour,
J'habite aux antilles françaises et je suis française. Je souhaite me marier avec un dominiquais qui est arrivé sur l'île sans un visa, cela fait presque 2 ans que l'on est ensemble et 3 ans qu'il habite sur l'île donc il est en situation irrégulière j'ai très peur qu'à la mairie ils pensent que c'est un marriage blanc et que mon chéri soit arreté
je voudrais savoir si le maire à le droit de nous empêchés de nous mariés en voyant que le passeport n'a pas de visa
Quelles démarches dois-je entrependre?
Après, combien de temps devrons nous attendre pour qu'il ait une carte de séjour si nous arrivons à nous mariés?
Et si (si) tout marche bien pourra-t-il aquérir la nationalité française après quelques années?
En plus j'ai des problèmes avec mes parents donc nous ne pouvons pas vivre ensemble pour l'instant qu'en pensez vous ?
merci de me répondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés